



Gide Loyrette Nouel



2009

Contentieux de l'assurance FRANCE

Abu Dhabi
Alger
Belgrade
Bruxelles
Bucarest
Budapest
Casablanca
Dubai
Hanoi
Hô Chi Minh Ville
Hong Kong
Istanbul
Kiev
Londres
Moscou
New York
Paris
Pékin
Prague
Riyad
Saint-Petersbourg
Shanghai
Tunis
Varsovie

Contentieux de l'assurance

Gide Loyrette Nouel assiste et représente des entreprises de tous secteurs d'activité dans des dossiers contentieux impliquant des problématiques "assurantielles". Ainsi, le Cabinet intervient pour le compte de ses clients notamment devant les juridictions commerciales, civiles ou pénales, ainsi que devant les autorités de contrôle ou de la concurrence.

Précontentieux

- Evaluation des risques juridiques liés à un sinistre ;
- Assistance dans le cadre de déclarations de sinistres ou d'interruption de prescription à l'égard des assureurs et dans le cadre de la désignation d'expert(s) ;
- Assistance dans la préparation et le suivi juridique des dossiers de sinistre ;
- Assistance dans la détermination des postes de préjudices et dans le chiffrage des dommages matériels et immatériels à déclarer aux assureurs ;
- Assistance dans la résolution de précontentieux par voie transactionnelle en France et à l'étranger ;
- Gestion de sinistres sériels présentant une multiplicité de réclamations.

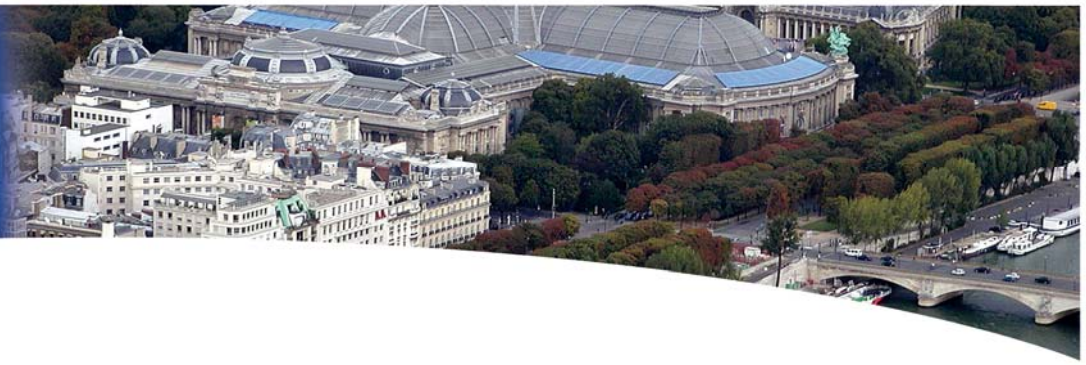
Modes alternatifs de règlement des sinistres

- *Run-Off* - Délégation de gestion ;
- Arbitrage d'assurance et de réassurance ;
- Médiation - Conciliation - Transaction ;
- Procédures disciplinaires.

Gestion de crise

Mise en place et mobilisation d'une équipe dédiée et/ou d'une cellule de crise dotée(s) des missions suivantes :

- Assistance dans la mise en place de plans de prévention et de plans d'urgence en cas de survenance de sinistres ;
- Préparation de plans de secours : identification des recours, des moyens de conservation des preuves, des procédures de constat des dommages, etc. ;
- Actions judiciaires urgentes, mise en place de procédures préventives (référé, expertise judiciaire, etc.) ;
- Gestion des informations et de la procédure de déclaration de sinistres, analyse des clauses de polices d'assurance en matière de déclaration de sinistres ;
- Gestion des prescriptions, notamment biennales, et des interruptions.



"With a focus on domestic issues, the team does a lot of work in product liability. Emmanuel Fontaine and Philippe Rames both provide excellent litigation services and are 'lawyers to go to when you need someone really experienced.' The very talented Richard Ghueldre provides top-notch advisory work."

Chambers Europe 2009

"Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I. offers a full-service insurance practice, with a particular focus on transportation and maritime insurance matters. The team is commended as producing 'good-quality work' and regularly undertakes instructions in both contentious and non-contentious insurance matters. Its client base spans ship owners, airlines, insurers, shipbuilders and commodity traders. Specialising in national and EU insurance and liability law, co-department head Richard Ghueldre comes highly recommended."

EMEA Legal 500 2008

Gide Loyrette Nouel

Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle

26, cours Albert 1^{er}
75008 Paris - France

Tél. +33 (0)1 40 75 60 00

Fax +33 (0)1 43 59 37 79

E-mail : info@gide.com

www.gide.com

Contacts

Philippe Rames, associé

Tél. +33 (0)1 40 75 36 30

rames@gide.com

Richard Ghueldre, associé

Tél. +33 (0)1 40 75 22 55

ghueldre@gide.com



Gide Loyrette Nouel

A.A.R.P.I.

Contentieux de l'assurance IARD - Risques industriels

- Contentieux de responsabilité civile, responsabilité civile produits, responsabilité civile exploitation et responsabilité civile du fait des produits défectueux ;
- Contentieux relatif à la construction et à l'exploitation d'installations ou d'équipements industriels ;
- Contentieux en matière de pollution industrielle ou maritime ;
- Suivi d'expertises amiables et judiciaires.

Contentieux de l'assurance construction

- Contentieux en matière d'assurance de responsabilité civile décennale et dommages ouvrages ;
- Suivi d'expertises amiables et judiciaires, négociation et rédaction de transactions.

Contentieux de l'assurance de personnes

- Contentieux et précontentieux résultant de la conclusion du contrat d'assurance vie ;
- Contentieux de l'assurance de groupe ;
- Contentieux résultant de l'exécution du contrat d'assurance vie ;
- Contentieux relatif à l'application des garanties.

Contentieux des intermédiaires d'assurance

- Contentieux impliquant les distributeurs de produits d'assurance (responsabilité des intermédiaires d'assurance) ;
- Contentieux de la distribution.

Contentieux de la réassurance

- Interprétation des traités de réassurance (nature, droit applicable, clause compromissoire, etc.) ;
- Assistance lors de contentieux entre cédantes et réassureurs et entre co-réassureurs.

Contentieux résultant de pratiques déloyales ou anticoncurrentielles dans le secteur de l'assurance

- Pratiques discriminatoires, refus d'assurance, débauchage de personnel, détournement de clientèle ;
- Ententes illicites (périmètre des règlements d'exemption), concentrations, abus de position dominante ;
- Ventes subordonnées, ventes à primes, publicité trompeuse ;
- Assistance dans le cadre des relations avec les autorités de contrôle ;
- Assistance dans les recours contre les avis prononcés par les autorités de contrôle.